



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

droit communautaire

Question écrite n° 56455

### Texte de la question

Mme Nicole Feidt expose à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes que, depuis quelques mois, se fait jour un débat sur l'opportunité et la nécessité d'élaborer une constitution de l'Union européenne. Elle lui demande quel est le point de vue du Gouvernement sur le sujet.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué chargé des affaires européennes sur l'opportunité et la nécessité d'élaborer une constitution de l'Union européenne. Différentes voix se sont exprimées ces derniers mois dans les Etats membres de l'Union européenne en faveur d'une réflexion sur l'avenir institutionnel de l'Europe qui pourrait conduire à l'élaboration d'une constitution européenne. Les chefs d'Etat ou de gouvernement réunis à Nice ont souhaité que cette réflexion s'engage durant les prochaines années et ont inscrit les orientations qu'ils comptaient donner à cette réflexion dans une déclaration annexée au traité de Nice. Ces orientations sont au nombre de quatre, ce qui n'exclut pas que les débats se développent sur d'autres questions : une délimitation des compétences entre l'Union européenne et les Etats membres qui soit plus conforme au principe de subsidiarité, le statut de la charte des droits fondamentaux, la simplification des traités et le rôle des parlements nationaux dans l'architecture européenne. Le Gouvernement considère que la question de savoir si l'évolution institutionnelle qui découlera de cette réflexion devra être parachevée par un texte de nature constitutionnelle mérite d'être posée. Une constitution européenne dont la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne constituerait le préambule pourrait être le terme du processus de réflexion sur l'avenir de l'Europe. Un tel texte n'aurait toutefois de sens que s'il était l'aboutissement logique d'une réforme d'ampleur. Il s'agirait en effet d'un acte fondamental d'une grande portée politique, qui traduirait solennellement un projet commun.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Feidt](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56455

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 janvier 2001, page 224

**Réponse publiée le :** 19 mars 2001, page 1634